

Fiche d'inscription 2020/2021

(Du 14/09/2020 au 19/06/2021)



Information élève :

Nom : _____ Prénom (élève) : _____ Age : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. domicile* : _____ Tél. portable* : _____
E-mail* (en majuscule) : _____

* Si élève mineur, indiquez tél et mail des parents.

Choix du cours (plusieurs choix possibles)

<input type="checkbox"/> Piano	<input type="checkbox"/> Chant
<input type="checkbox"/> Batterie	<input type="checkbox"/> Chorale
<input type="checkbox"/> Guitare <input type="checkbox"/> électrique <input type="checkbox"/> acoustique	<input type="checkbox"/> M.A.O (Musique Assistée par Ordinateur)
<input type="checkbox"/> Basse électrique	<input type="checkbox"/> Ateliers de groupe
<input type="checkbox"/> Saxophone	

Tarifs cours collectifs*

Cours instruments, chant, M.A.O	30mn hebdo = 432€/an	<input type="checkbox"/>	45mn hebdo = 648€/an	<input type="checkbox"/>
Ateliers	Adultes 1h/15 jours = 432€/an	<input type="checkbox"/>	Enfants 30mn/15 jours = 216€/an	<input type="checkbox"/>
Chorale	Adultes 1h hebdo = 384€/an	<input type="checkbox"/>	Enfants 30mn/15 jours = 192€/an	<input type="checkbox"/>

Tarifs cours individuels

Cours instruments, chant, M.A.O	30mn hebdo = 864€/an	<input type="checkbox"/>
Carte 5 cours	1h hebdo = 252€	<input type="checkbox"/>
Cours à l'unité	30 mn = 28€ <input type="checkbox"/> 1h = 56€	<input type="checkbox"/>

Frais de dossier 40€ (1 par famille) sauf carte et cours à l'unité.

* Forfaits annuels avec engagement de septembre à juin (soit 32 semaines de cours) sauf carte et cours à l'unité.

ACCEPTE N'ACCEPTE PAS que MUSIC TIME utilise des photographies, vidéos où figure mon enfant / ma personne (si l'élève est majeur) sur le site internet et/ou les articles de presse.

Cadre réservé à MUSIC TIME

Mode de règlement :	Nombre :	Valeur :
Chèque		
Virement bancaire		
Chèque vacances		

Commentaires :

Fiche d'inscription 2020/2021

(Du 14/09/2020 au 19/06/2021)



Règlement intérieur 2020/2021

Le règlement intérieur a pour objet de préciser le fonctionnement de MUSIC TIME et des règles à respecter. Chaque personne doit être à jour de ses frais de dossier pour pouvoir suivre les cours de musique.

Fonctionnement des cours :

- En cas d'absence d'un professeur, le cours est, soit assuré par un remplaçant, soit rattrapé par le professeur.
- Dans la mesure du possible, les absences des professeurs sont signalées auparavant.
- L'élève s'engage à suivre assidûment les cours auxquels il est inscrit et de respecter les horaires.
- Pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés.
- Toute communication concernant le fonctionnement de l'École doit se faire auprès de la direction.
- Les absences des élèves doivent être signalées préalablement à la direction.
- Afin d'être pris en compte, le dossier doit comporter le règlement complet
- Les absences d'élèves ne feront pas l'objet de remboursement, ni de reprogrammation de cours.
- MUSIC TIME n'est pas responsable des enfants en dehors des heures de cours.
- Les parents des élèves ne sont pas admis dans les cours de leurs enfants sauf demande du professeur ou de la direction.

Instrument et Matériel :

- L'école ne fournit pas d'instrument (sauf batterie et piano /synthé).
- L'achat de méthodes et de partitions de musique dont les références sont données par le professeur sont à la charge de l'élève.
- En aucun cas, l'école ne sera responsable de la perte ou du vol du matériel personnel ou d'instruments.

Photographie :

- Les élèves sont susceptibles d'être pris en photo ou filmés au cours des événements de l'année (concerts, auditions).
- Vous autoriserez ou non la diffusion de ces photos ou vidéos sur le site Internet de l'École et divers articles de presse.

Discipline et comportement :

- Les locaux sont loués par l'école, il est indispensable que tous en prennent soin.
- Les élèves et leurs parents seront responsables des dégradations qu'ils pourraient occasionner.
- L'élève ayant un comportement perturbateur sera exclu temporairement ou définitivement.
- Une assurance collective a été contractée par la société MUSIC TIME.
- Elle couvre l'année scolaire en responsabilité civile, dommage aux locaux et aux personnes.

Paiement :

- Il est possible de régler l'abonnement annuel en un, deux ou trois chèques.
- Le paiement en plusieurs fois est une facilité de paiement accordée qui ne remet en rien l'engagement annuel contracté.
- Il ne sera fait aucun remboursement en cours d'année, sauf cas de force majeure avéré et sur présentation de certificat médical.
- En cas de paiement par chèques vacances ANCV, il sera demandé un supplément de 2€.
- Dès validation de la place par MUSIC TIME, il ne sera procédé à aucune annulation d'inscription.
- Les frais de dossier sont encaissés même en cas de désistement en cours ou au début de l'année.
- Même en cas de désistement pour cas de force majeure, tout trimestre commencé est dû dans sa totalité.
- Tout élève absent à ses cours ne pourra en aucun cas en exiger le remboursement.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à le respecter.

Signature d'un des parents ou du responsable légal :

Date :

Fiche d'inscription 2020/2021

(Du 14/09/2020 au 19/06/2021)

